Image not found or type unknown

Projet de construction d'un quartier

Par **venessa**, le **22/02/2012** à **14:56**

Bonjour,
nous avons signée une promesse de vente pour un terrains a batir dans la zac de la marliére a courcelle les lens le promoteur Nexity nous a vendu le projet je site la plaquette "réalisé dans un soucis de mixité sociale , l' écoquartier de la marliére sera constitué de terrains a batir , d'un béguinage ..... commerce en pied d'immeuble , une nouvelle école primaire , un équipement de quartier ..." Or maintenant on apprend qu'il n'y aura plus d' école ont il le droit de retirer le projet de l'école initialement vendu dans le projet?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés